



CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

CONVENTION ENTRE LE CPAS ET LA VILLE DE CHARLEROI DANS LE CADRE DE LA MAISON DES AÎNÉS

Rappelons que les objectifs de la Maison des Aînés qui a ouvert ses portes à la fin de l'année dernière sont notamment de créer un lieu de centralisation des informations utiles aux aînés et touchant tous les domaines : pensions, culture, déplacement, Pour orienter les demandeurs vers les bons interlocuteurs. De mettre à disposition des aînés des PC et des personnes pouvant les aider dans leurs recherches.

De créer des plateformes et des réseaux pour améliorer le bien-être;
D'organiser des rencontres entre les aînés et les professionnels pour favoriser des échanges constructifs.

Ou encore d'assurer l'aide et l'accompagnement d'aînés qui voudraient monter un projet, dans la recherche de subsides par exemple, leur permettant ainsi de rester de vrais acteurs.

Ce projet est encore en construction et s'étendra probablement à l'avenir

Philippe Van Cauwenberghe souhaite vivement que des collaborations plus étendues soient mises en œuvre entre d'une part les services du CPAS dont il est président et d'autre part les services de la Ville dédiés aux aînés dont il a la charge scabinale. «Je souhaite créer des rapprochements et amplifier les collaborations au plus grand bénéfice de nos aînés».

La convention qui a été adoptée par le Bureau permanent du CPAS ce jeudi 13 mars prévoit notamment

- ◆ d'accueillir le porteur du projet à une réunion de directeurs des maisons de repos du CPAS et d'organiser une réunion des chefs d'équipe du domicile pour présenter le projet et diffuser la documentation de la Maison des aînés.
- ◆ de mettre à disposition l'ensemble de nos folders d'information.
- ◆ de participer à une permanence 1 fois par mois à la maison des aînés avec nos assistants sociaux des maisons de repos et des soins et services à domicile.
- ◆ de collaborer en cas de questionnement spécifique d'un aîné sur nos matières et de faire intervenir une personne ressource du CPAS spécialisée en cas de besoin particulier.

Cette collaboration sera bien entendu évaluée et renforcée au fur et à mesure de la mise en évidence d'autres besoins.

Didier NEIRYNCK,
Responsable du Service communication
0473/96.42.76

CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI

Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44